

baromètre de la concertation

et de la décision publique

2013



JANVIER 2013

2^{EME} ÉDITION

La deuxième édition du Baromètre de la concertation et de la décision publique confirme l'attrait des Français pour la concertation, y compris sur le sujet des finances publiques

Réalisée, comme la précédente édition, par Harris Interactive, la deuxième vague du Baromètre de la concertation confirme l'attachement des Français à la démocratie au quotidien, celle qui leur permet de donner leur avis ou de réfléchir à plusieurs sur des questions qui les concernent.

Cette année, le Baromètre de la concertation aborde une nouvelle thématique : la participation des Français aux réflexions sur les efforts financiers à mener dans leur commune. Dans un contexte de forte pression sur les dépenses publiques, les citoyens se montrent très intéressés et souhaiteraient pouvoir donner leur avis sur la gestion financière de leur commune.

Enfin, le Baromètre dévoile les thèmes sur lesquels les Français attendent que le nouveau gouvernement engage des concertations au niveau national.

Les Français plébiscitent de nouveau la concertation...

Si les Français connaissent majoritairement (62 %) le terme de démocratie participative, seul un tiers déclare savoir vraiment ce que ce terme recouvre, avec des disparités selon le sexe, l'âge, le niveau de diplôme et la proximité politique, les sympathisants de Gauche en ayant une idée plus précise que les sympathisants de Droite. Une certaine méconnaissance perdure donc autour de la concertation au sein de la population française.

Dès lors que l'on explique en quoi elle consiste, la démocratie participative (ou la concertation) est perçue comme une bonne chose par 87 % des Français (une très bonne chose pour 36 %). D'après eux, elle permet d'associer les citoyens à la vie locale (79 %), de faire en sorte que les élus tiennent compte

de l'avis des citoyens avant de décider (64 %), de renforcer la transparence des décisions et de l'action publique (62 %) et de rendre les décisions publiques plus efficaces (56 %).

...et souhaitent toujours le développement des pratiques de concertation

La moitié des Français considère qu'il n'y a pas assez de démarches participatives dans leur ville. Ils sont 76 % à souhaiter un développement des démarches participatives et ils affirment qu'ils aimeraient être invités à y participer notamment dans les domaines de l'aménagement (40 %), des transports (38 %), du budget et des dépenses publiques (38 %) et de la sécurité (36 %). ■

Le paradoxe français à propos de la concertation : un problème de méthode ?

Les Français sont très majoritaires à approuver le principe de la concertation et encore plus nombreux à souhaiter que sa pratique soit développée au niveau local, mais aussi au niveau national. Pourtant, plusieurs réponses aux questions du Baromètre révèlent une méfiance parfois importante de leur part.

Ainsi, 65 % des Français pensent que la concertation a pour effet de « faire croire qu'on écoute les citoyens tout en

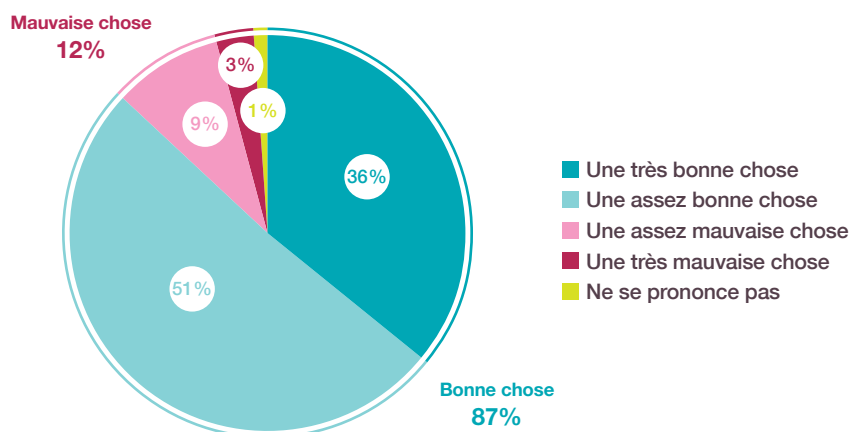
décidant sans eux » ; pour 63 % d'entre eux, elle permet « d'augmenter l'adhésion des citoyens aux décisions déjà prises ». Mais surtout : 59 % de ceux qui ont déjà participé à un processus de concertation ont eu le sentiment que « les décisions étaient déjà prises avant la réunion » et 56 % estiment même que « la concertation n'a eu aucun impact sur la décision ». En outre, 33 % de ceux qui ne se sont pas rendus à une réunion de concertation alors qu'ils y avaient été invités expliquent

leur absence par le sentiment que les décisions étaient déjà prises et par l'impression qu'ils avaient davantage affaire à de la communication qu'à de la concertation. 16 % pensent même que ces réunions ne servent à rien.

Or, ces résultats sont étonnants si on les rapproche des données qui confortent l'adhésion à la démocratie participative et qui démontrent le souhait des Français d'en bénéficier encore davantage. ■

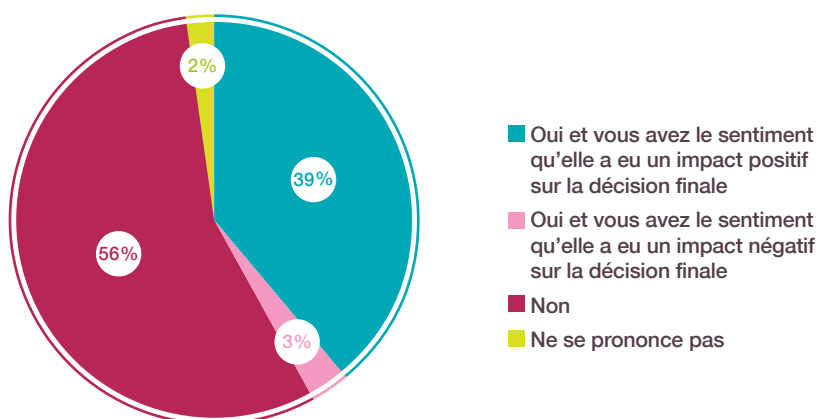
La concertation avec les citoyens est très majoritairement perçue comme une bonne chose

- Diriez-vous que, d'une manière générale, la démocratie participative, la concertation avec les citoyens pour la participation des citoyens à la préparation des décisions publiques, est une très bonne chose, une assez bonne chose, une assez mauvaise chose ou une très mauvaise chose ?



Seule une minorité estime que la concertation a eu un impact sur la réflexion

- Selon vous la dernière concertation à laquelle vous avez participé a-t-elle eu un impact sur la réflexion ou la décision finale ?



Question posée aux personnes ayant déjà participé à une démarche participative dans leur commune, soit 23 % de l'échantillon.

Comment expliquer ce paradoxe ?

Une première réponse est certainement à rechercher du côté des méthodes mises en œuvre. La traditionnelle réunion publique est trop souvent privilégiée alors qu'elle ne permet pas véritablement de débattre – tout juste permet-elle de diffuser des informations, ce qui explique sans doute ce sentiment que les décisions sont déjà prises. En outre, les réunions de concertation sont généralement organisées à un moment où l'on sait que le projet est déjà en grande partie défini et qu'il n'y a plus beaucoup de marges de manœuvre.

Une autre explication se trouve aussi dans l'attitude des élus, des fonctionnaires et des maîtres d'œuvre qui voient essentiellement les aspects contraignants de la concertation (« ça prend du temps, ça coûte cher, ça n'apprend rien de nouveau, les gens vont demander des choses impossibles ») sans considérer qu'elle constitue une ressource au service du projet qui apporte des informations originales et génère une dynamique de mise en œuvre très utiles à sa réussite. Là encore, la mise en œuvre de méthodes de qualité, permettant de rendre les dialogues publics utiles et efficaces, est essentielle. Ces méthodes renforceraient la confiance des responsables dans les pratiques de concertation et les conduiraient à les développer. Elles répondraient, par ailleurs, aux attentes, malgré tout importantes, des Français en matière de concertation.

La confiance des Français dans les élus

Quatre Français sur cinq indiquent penser qu'un élu qui organise des processus de concertation leur inspire plutôt confiance, car cela signifie qu'il est attentif à l'avis de ses administrés, alors que 20% pensent plutôt que ce même élu ne sait pas prendre de décisions.

D'une façon générale, et comme dans l'édition 2012, le Baromètre montre que les Français ont d'autant plus confiance dans les élus qu'ils pilotent des institutions de proximité : 61 % ont confiance dans les élus des communes, 55 % dans les élus des intercommunalités, 51 % dans les élus des départements et des régions. ■

Les Français souhaiteraient être associés aux choix financiers

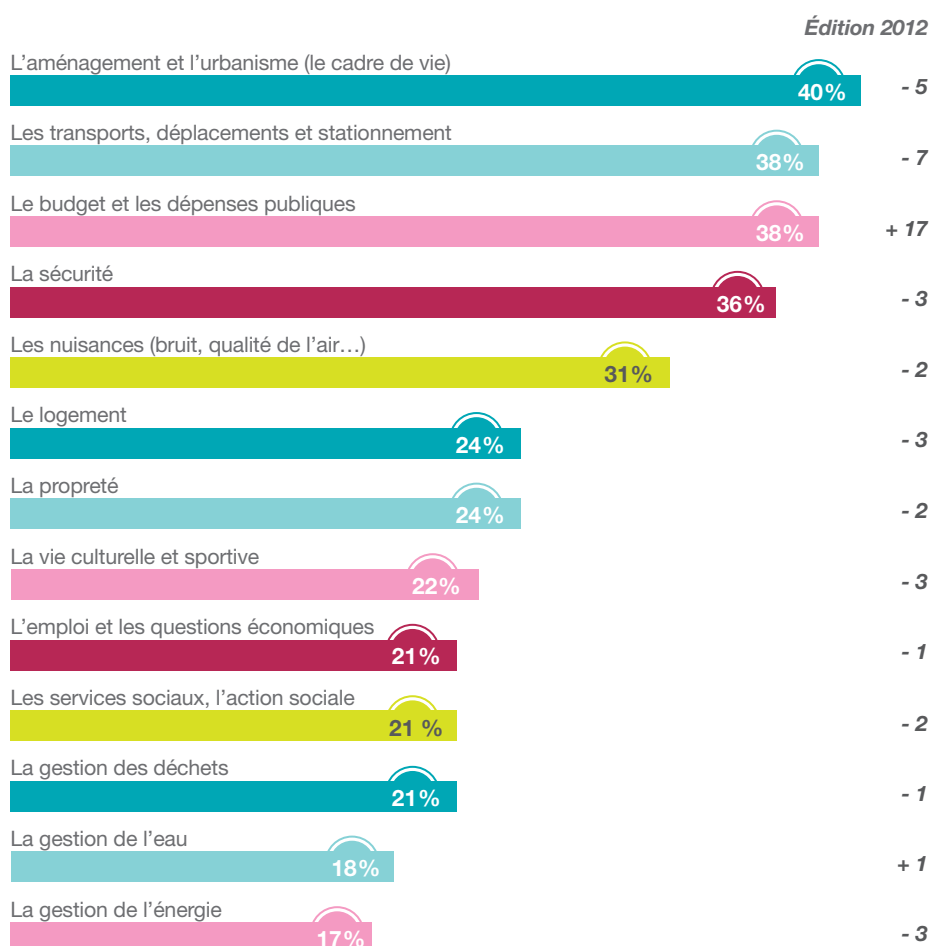
Les dépenses publiques constituent cette année le 3^e sujet le plus cité parmi ceux auxquels aimeraient réfléchir nos concitoyens (38% de citations, avec une hausse de 17 points par rapport à la 1^{re} édition). 72% déclarent même qu'ils souhaiteraient être associés, à travers des démarches de concertation, aux réflexions sur les efforts financiers à mener dans leur commune et notamment en ce qui concerne les choix à faire en matière de dépenses publiques. Ces citoyens intéressés souhaiteraient notamment pouvoir être invités à réfléchir sur le montant des impôts locaux pour les particuliers (39%), les dépenses d'investissement (35%) et les dépenses de fonctionnement (32%). Les subventions aux associations (15%) ou le financement des logements sociaux (14%) sont parmi les sujets qui les intéressent moins.

Trois Français sur quatre pensent que les élus locaux doivent consulter leurs administrés avant les décisions concernant des réductions budgétaires car cela renforcerait la prise en compte de l'intérêt

général dans la prise de décision. Un quart seulement pense à l'inverse que cela aurait pour effet d'amener chacun à défendre son intérêt propre plutôt que l'intérêt général. ■

Les sujets de prédilection : l'aménagement, les transports... et les dépenses publiques

Vous, en tant que citoyen, sur quels sujets souhaiteriez-vous en priorité être invité à participer ? (Cinq réponses possibles)



La concertation

La concertation (ou démocratie participative) consiste à mettre en place des démarches (réunions, ateliers citoyens, forum sur internet, questionnaires, etc.) permettant d'organiser la participation des citoyens à la vie de leur commune (de leur département ou de leur région), notamment en leur demandant leur avis avant la prise de décision par les élus. La concertation vise donc à associer les citoyens à la préparation des décisions publiques.

La concertation : renforcer l'intérêt général et la capacité à prendre une bonne décision

La question sur les choix budgétaires et plusieurs autres dans le Baromètre permettent de montrer que les Français associent « concertation » et « prise en compte de l'intérêt général ». Et si 41 % des personnes interrogées craignent que les démarches de concertation à propos des efforts financiers dans les collectivités locales conduisent à des confrontations et ne permettent pas de prendre de bonnes décisions, 79 % pensent néanmoins que cela permettraient aux élus de mieux

évaluer les conséquences des réductions budgétaires pour les habitants et ainsi de réaliser de meilleurs arbitrages. Globalement, les Français semblent considérer que la concertation renforce la capacité des élus à prendre des (bonnes) décisions.

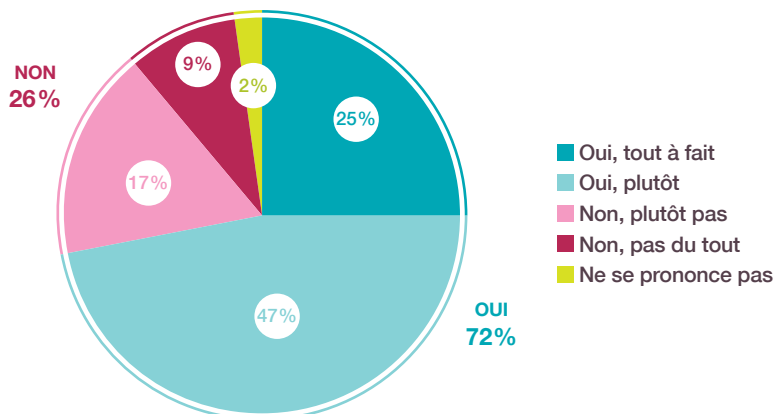
Une lecture transversale du baromètre permet ainsi de montrer que les Français sont en attente d'un développement des pratiques participatives, en préparation des décisions. L'étude montre aussi qu'ils

ont, majoritairement, une idée claire de la place et du rôle de la concertation comme moyen de renforcer l'intérêt général et la capacité des élus à prendre de bonnes décisions.

Cela confirme et renforce l'un des résultats de la première édition qui montrait que les Français ont une idée précise de la finalité de la concertation, ce qui justifie leur attente d'un renforcement de ce mode de fonctionnement de la démocratie. ■

Près des trois quarts des répondants aimeraient être associés aux choix financiers de leur commune

- Vous personnellement, souhaiteriez-vous être associé, à travers des démarches de concertation, aux réflexions sur les « efforts financiers » à mener dans votre commune et notamment les choix à faire en matière de dépenses publiques ?



La concertation au niveau national

Les Français approuvent également l'idée de mener des concertations au niveau national, 69 % estimant que cela permettrait au gouvernement de prendre de meilleures décisions. Mais plus d'un sur deux (52 %) estime que cela pourrait être un moyen de différer les décisions, sans prendre en compte l'avis des participants. L'emploi, la sécurité, l'éducation et le social constituent les principaux dossiers sur lesquels les Français souhaiteraient voir le gouvernement organiser de larges concertations.

RESPUBLICA
Stratégie & ingénierie de la concertation

Res publica est un cabinet conseil spécialisé dans la stratégie et l'ingénierie de la concertation. Depuis 2004, il accompagne les collectivités territoriales et les administrations publiques pour mettre au point des processus de participation publique afin de rendre leurs décisions plus performantes, c'est-à-dire plus pertinentes et plus efficaces dans leur mise en œuvre. Res publica consacre une part importante de son activité à la recherche et au développement de méthodes efficaces de concertation.

harris
INTERACTIVE

Harris Interactive réalise des études qualitatives et quantitatives dans de nombreux secteurs d'activités, en utilisant toute la panoplie des outils de recueils (téléphone, face à face, postal, en ligne). Précurseur des études en ligne, Harris Interactive a développé une expertise de pointe dans l'utilisation de cette technique de recueil, notamment à partir de l'utilisation de son access panel. Harris Interactive gère en effet un access panel propriétaire online de plusieurs millions de membres dans le monde, dont plusieurs centaines de milliers en France.